



Eclairage domestique : la proposition d'ELCⁱ

ELC propose l'élimination par étape du marché des lampes à faible efficacité énergétique, en commençant par les fortes puissances, pour finir par celle de moindre puissance.

Chaque étape apporte de nouvelles exigences, basées sur la classification énergétique (voir tableau 1), et sur l'efficacité lumineuse, ou lumen émis par Watt consommé (voir tableau 2). Pour chaque catégorie de puissance, l'industrie prévoit l'application de mesures de plus en plus contraignante avec le temps. Cette proposition ne touche que les lampes soumises au marquage énergétiqueⁱⁱ. Une proposition spécifique pour les lampes à réflecteurs (qui représentent 15 % du marché des lampes à incandescence) est en cours de rédaction.

Afin d'assurer le maintien d'un bon rapport qualité / prix pour le consommateur européen, il est important d'imposer une durée de vie minimum de 1 000 heures pour toutes les lampes placées sur le marché européen, et de s'assurer de leur conformité aux normes IEC et CEN.

Tableau 1 - Energy Efficiency Class - proposal per phaseⁱⁱⁱ

Lamp Category	Phase 1 2009	Phase 2 2011	Phase 3 2013	Phase 4 2015	Phase 4+ 2017 ^{iv}
>100W	ABCD EFG	ABC DEFG			
75W+		ABCD EFG	ABC DEFG		
60W+			ABCD EFG	ABC DEFG	
25W+				ABCD EFG	ABC DEFG

Tableau 2 - Typical Wattages and proposed Lm/W values per phase^v

Lamp Category	Phase 1 2009	Phase 2 2011	Phase 3 2013	Phase 4 2015	Phase 4+ 2017 ^{vi}
>100W	18 lm/W	20 lm/W			
100W		14 lm/W	17 lm/W		
75W		14 lm/W	16 lm/W		
60W			13 lm/W	15 lm/W	
40W				11 lm/W	14 lm/W
25W				10 lm/W	12 lm/W

ⁱⁱⁱ European Lamp Companies Federation est créée en 1985, et représente la voix de l'industrie des lampes en Europe. Ses adhérents emploient directement 50 000 personnes, et totalisent environ 95 % du marché de lampes en Europe, pour un chiffre d'affaire annuel de 5 milliards d'euros. Il s'agit de Aura, BLV, GE, Havells Sylvania, Narva, Osram et Philips. Pour plus de renseignements sur l'efficacité énergétique, rendez-vous sur www.elcfed.org.

ⁱⁱ La réglementation européenne sur le marquage énergétique propose une classification des produits de A à G, allant du plus efficace au plus énergivore. Ce marquage doit être indiqué sur toutes les lampes domestiques, dans tous les pays européens.

ⁱⁱⁱ Tableau 1 : Classe d'efficacité énergétique – Proposition par étape

- Applicable aux lampes de 220 à 250 volts
- d'une durée de vie minimum de 1 000 heures

^{iv} Il s'agit d'une étape de forte amélioration des exigences des lampes de 25 à 60 Watt.

^v Tableau 2 : Proposition d'efficacité lumineuse (Lumen par Watt) par catégorie de puissance

- Applicable aux lampes de 220 à 250 volts
- d'une durée de vie minimum de 1 000 heures
- pour d'autres puissances, la valeur exacte de Lumen par Watt est donnée par la directive 98/11/CE sur le marquage.

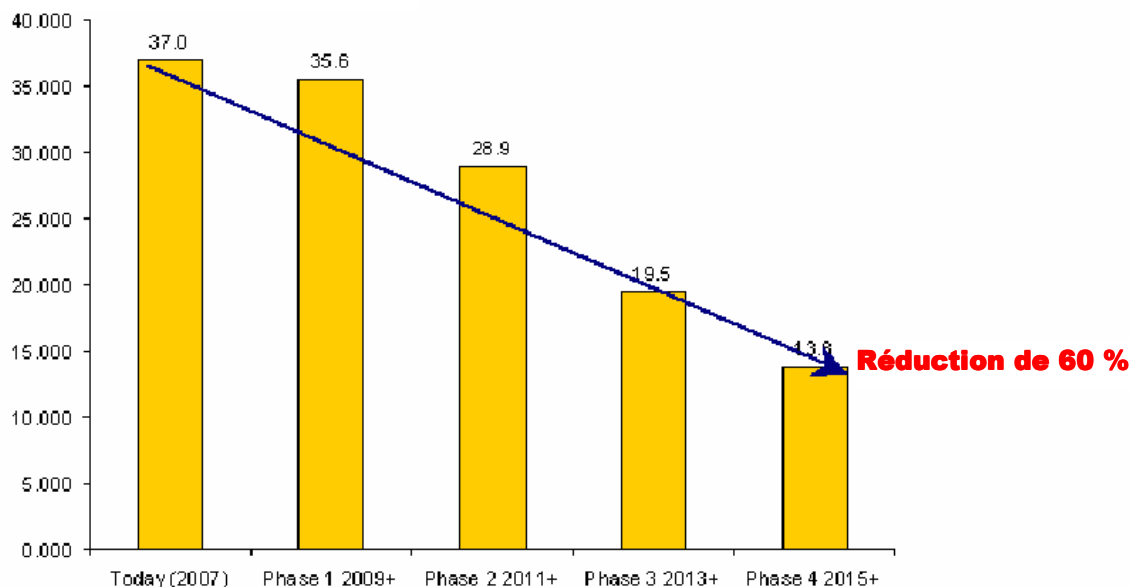
^{vi} Il s'agit d'une étape de forte amélioration des exigences des lampes de 25 à 40 Watt.



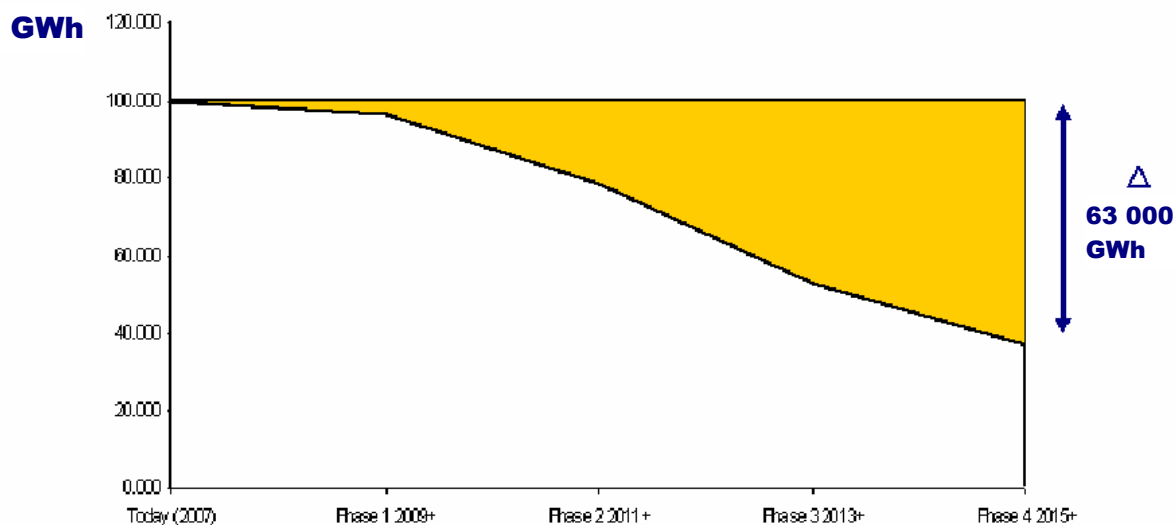
LE POTENTIEL D'ECONOMIE :

Graphique 1 : Economie potentiel sur les émissions de CO₂ : 23 millions de tonnes^{vii}

Emission totale de CO2 en millions de tonnes



Graphique 2 : Réduction annuel de la consommation d'énergie pour l'éclairage dans l'habitat



Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

M. Gérald Strickland, secrétaire général d'ELC : + 32 473 33 25 17

M. Peter Dillen, Président du groupe de travail d'ELC sur l'éclairage résidentiel : + 32 498 161 439

M^{me} Jarita Christie, Responsable relations publiques d'ELC : + 32 485 890 070

Contacts presse des membres d'ELC :

Havelles Sylvania : M. Peter Dillen - + 32 3 610 44 88

GE – EMEA : Erika Windisch - + 36 1 399 1455

GE – US : Kim Freeman - + 1 502 452 7819

Osram : M^{me} Juliane Braun - + 49 89 62 13 23 90

Philips : M^{me} Jeannet Harpe - + 31 20 59 77 199

^{vii} Cela correspond à l'absorption de CO₂ d'une forêt de 23 mille km², soit environ la surface d'un pays comme la Slovaquie.